

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00326

**MOTION RELATIVE A LA CANDIDATURE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE
POUR L'ACCUEIL DES JEUX OLYMPIQUES 2024**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 29 octobre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 110

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 118

M. Michel GANDILHON ne prend pas part au vote.

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,
M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA,
Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,
M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE,
Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI,
Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT,
M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA,
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT,
Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME,
Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND
représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ,
M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,

RECUE EN PREFECTURE
Le 06 novembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

99 06-042-24620770-20201105-02020002280

0412 07APRICHAGE :10 novembre 2020

Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Clémence QUELENNEC,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Andonella FLECHET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Eliane VERGER LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,
M. Denis BARRIOL donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

Membres titulaires absents excusés :

Mme Audrey BERTHEAS, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, Mme Solange MORERE,

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 NOVEMBRE 2020

**MOTION RELATIVE A LA CANDIDATURE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE
POUR L'ACCUEIL DES JEUX OLYMPIQUES 2024**

La France s'est portée candidate, aux côtés de la Ville de Paris, pour accueillir les Jeux olympiques d'été en 2024. Il s'agira des XXXIIIèmes Olympiades.

C'est lors de la 131^{ème} session du CIO qui s'est déroulée en septembre 2017 que la France et Paris ont été retenues pour organiser cet évènement planétaire qui se tiendra du 26 juillet au 11 août 2024

Le comité de candidature puis d'organisation a souhaité que ces JO se déroulent sur l'ensemble du territoire national de manière à fédérer et à mobiliser la totalité du pays.

Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne ont, dans ce cadre, candidaté pour l'accueil des épreuves de football masculin et féminin. Cette candidature a été pré sélectionnée. Parmi les neuf villes et métropoles candidates, 7 stades seront en définitive retenus par le Comité d'Organisation JO PARIS 2024, pour rationaliser l'organisation de ce tournoi de football.

Par la présente motion, les élus de Saint Etienne Métropole tiennent à affirmer la pleine implication de la métropole dans l'accueil de ces jeux, qui se traduira par des actions sur toute la période de 2021 à 2024, au travers à la fois du label de Terre de Jeux 2024, de l'inscription de nombre d'équipements métropolitains et communaux sur la liste des sites mis à disposition des équipes comme centre de préparation et bien entendu comme site hôte de la compétition.

Outre le fait qu'un évènement de cette ampleur prend pour elles la forme d'un véritable projet de territoire, Saint-Etienne et sa Métropole offrent toutes les garanties pour que son organisation soit une réussite. Le territoire stéphanois dispose en effet de très nombreux atouts, tant au niveau des infrastructures de toute nature que de la mobilisation de ses acteurs locaux. Les grandes manifestations sportives qui s'y sont tenues, telles que la Coupe du Monde de football de 1998 et l'Euro 2016, la Coupe du Monde de Rugby 2007, le passage de courses cyclistes prestigieuses telles que le Tour de France, le Dauphiné Libéré ou le Paris-Nice, les championnats de France d'athlétisme en 2019, en sont autant de signes et de témoignages.

Ouvert depuis toujours sur le monde, en raison notamment de son histoire industrielle et minière, éminemment résilient, le territoire stéphanois se caractérise par ailleurs par une population dont le sens de l'accueil est unanimement reconnu et apprécié, alliant tout à la fois simplicité et générosité. Ses valeurs, reposant par exemple sur l'effort, la compréhension de l'autre, l'acceptation de ses différences, la solidarité – Saint-Etienne étant, à ce dernier

titre, Ville inclusive et Développement Durable de l'UNESCO depuis 2019 – rejoignent idéalement celles qui fondent l'esprit de l'olympisme.

Enfin Saint Etienne dispose d'un stade mythique, propriété de la métropole et mis à disposition à ce titre du comité d'organisation pour les JO, et idéalement adapté à ce type d'évènement, de part notamment sa proximité du centre-ville, sa desserte en transport en commun et la ferveur de son public.

Aussi le conseil métropolitain tient-il à affirmer son souhait de voir la candidature de Saint-Etienne Métropole et de Saint-Etienne retenues en tant que site hôte de la compétition et à confirmer la pleine implication de la métropole et de toutes les forces vives du territoire pour faire de l'accueil de ces jeux un grand évènement inclusif, écoresponsable, populaire et festif.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré adopte cette motion à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU